

CONDITIONS GÉNÉRALES DE DÉPÔT D'UNE OFFRE DE STAGE OU D'EMPLOI

Le seul fait de déposer une annonce sur ce site implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales d'utilisation du service.

Préambule

Le Groupe IMT, propose l'hébergement d'offres d'emploi et de stage, et assure la mise en relation entre candidats et employeurs.

1. Conditions tarifaires d'accès

Employeurs relevant des secteurs pharmaceutiques, hospitaliers, cosmétiques, nutraceutiques ... :

L'accès au service emploi (dépôt d'une ou plusieurs offres d'emploi) est gratuit pour les entreprises qui ont participé à la formation des jeunes ou des demandeurs d'emploi, et qui rentrent donc dans au moins l'une des 6 catégories suivantes :

- Vous avez accueilli au moins 1 contrat de professionnalisation en alternance avec l'IMT au cours des 12 derniers mois
- Vous avez accueilli au moins 1 contrat d'apprentissage en alternance avec l'IMT au cours des 12 derniers mois, et vous avez pu vous acquitter lors de la dernière affectation de taxe d'apprentissage fraction quota, d'un montant minimum de 5000 € / apprenti formé au CFA MIPC (participation aux coûts de formation)
- Vous avez accueilli en stage au cours des 12 derniers mois, au moins 2 stagiaires temps plein en formation professionnelle à l'IMT,
- Lors de votre dernière affectation de taxe d'apprentissage fraction BAREME, vous avez attribué à l'EFIIP-IMT, un montant d'au minimum :
 - 2000 €, si votre site est inférieur à 100 salariés
 - 3000 €, si votre site est supérieur ou égal à 100 salariés
- Vous n'avez pas accueilli d'apprenti du CFA MIPC au cours des 12 derniers mois, mais lors de votre dernière affectation de taxe d'apprentissage fraction QUOTA, vous avez attribué au CFA MIPC un montant d'au minimum :
 - 2000 €, si votre site est inférieur à 100 salariés
 - 3000 €, si votre site est supérieur ou égal à 100 salariés
- Vous avez un accord cadre national de partenariat en cours de validité avec le Groupe IMT

En cas de doute concernant votre appartenance à l'une de ces catégories, consultez-nous : emploi@groupe-imt.com

Si vous ne rentrez dans aucune des 6 catégories ci-dessus, l'accès au service emploi (dépôts d'offres et le cas échéant mises en relations avec des candidats) sera facturé 1500 € HT pour une durée de 12 mois.

Cabinets de recrutement :

L'accès au service emploi (dépôts d'offres et le cas échéant mises en relations avec des candidats) sera facturé 3 000 € HT pour une durée de 12 mois.

Entreprises de travail temporaire :

L'accès au service emploi est gratuit pour les entreprises de travail temporaire qui rentrent dans au moins l'une des 3 catégories suivantes :

- Vous avez un accord cadre national de partenariat en cours de validité avec le Groupe IMT
- Au niveau local, votre agence a mis en place une action de formation qualifiante d'au moins 175h (contrats de professionnalisation, CDPI, CIPI), avec l'IMT au cours des 12 derniers mois
- Au niveau national, lors de votre dernière affectation de taxe d'apprentissage (barème et/ou quota), votre enseigne a affecté au Groupe IMT (EFIIP et/ou CFA MIPC) un montant minimum de 12 000 €.

En cas de doute concernant votre appartenance à l'une de ces catégories, consultez-nous : emploi@groupe-imt.com

Si vous ne rentrez dans aucune des 3 catégories ci-dessus, l'accès au service emploi (dépôts d'offres et le cas échéant mises en relations avec des candidats) sera facturé à l'agence locale concernée : 1 500 € HT pour une durée de 12 mois.

2. Contenu des offres

Le service en ligne de diffusion d'offres de stage et d'emploi du Groupe IMT concerne les secteurs susnommés en sous-titre de cette page, et les métiers (production, maintenance, contrôle et assurance de la qualité, développement, industrialisation, management, visite médicale...) en lien avec les formations diplômantes et qualifiantes du Groupe IMT.

Pour être annonceur, vous déclarez être une personne physique représentant votre institution et donc légitime à diffuser des offres de recrutement.

Vous vous engagez à ce que toutes les annonces de stage ou d'offre d'emploi publiées se rapportent à des postes spécifiques, et qu'aucune annonce ne soit une description de poste générique ou non disponible.

Vous vous engagez également à ce que les annonces soient en conformité avec les dispositions du Code du Travail, et qu'elles ne contiennent pas d'éléments mensongers ou discriminatoires. La responsabilité du Groupe IMT ne saurait être engagée quant à la sincérité des annonces publiées sur son site.

Le Groupe IMT se réserve le droit de suspendre de manière temporaire ou définitive votre accès au service en cas de manquement aux Conditions d'Utilisation.

3. Règles de saisie et de diffusion des annonces

Pour une meilleure lecture et un bon classement, chaque annonce ne doit contenir qu'une seule offre d'emploi ou de stage.

Les annonces sont anonymes, et seule une localisation géographique (département) sera précisée. Le Groupe IMT, qui assurera un rôle de modérateur (et non de pré-sélection) communiquera les coordonnées de l'entreprise aux candidats qui en feront la demande.

Les données obligatoires de l'annonce sont :

- **L'intitulé du poste** : Titre, Famille (Production, Qualité, Développement...) et sous famille (Opérateur de conditionnement, Technicien de fabrication...);
- **La localisation géographique** (département);
- **Le contenu** : principales activités du poste et compétences et/ou expériences et/ou diplôme requis;
- **Le type de contrat** (stage, CDD, CTT, CDI, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation...).

Toutes les annonces sont lues avant publication. Le Groupe IMT se réserve le droit de modifier toute annonce contrevenant aux dispositions décrites ici.

Votre annonce est mise en ligne sous un délai maximum de 48h (hors week-end, jours fériés, fermeture annuelle entre le 23 décembre et le 2 janvier, ou fermeture exceptionnelle de l'IMT).

4. Suivi des offres

L'annonce sera visible pendant 45 jours pour une offre d'emploi, 65 jours pour une offre de stage. L'offre peut être maintenue au-delà de ces délais, sur simple demande par mail (emploi@groupe-imt.com).

Vous avez la possibilité de modifier le contenu d'une annonce en cours de parution, ou bien de demander son retrait si l'offre est pourvue ou annulée. Il suffit de nous adresser un mail (emploi@groupe-imt.com).

Dans tous les cas, l'entreprise s'engage à informer le Groupe IMT des suites données (L'offre a-t-elle été pourvue ? Le cas échéant, a-t-elle été pourvue par un candidat mis en relation par l'IMT ?).

5. Limitation de responsabilité et juridiction

Le Groupe IMT assure un rôle d'hébergeur des annonces et de mise en relation. Le Groupe IMT n'est pas responsable de la qualité et de la véracité des candidatures, ni du degré d'adéquation entre l'offre déposée par l'employeur et la nature des candidatures transmises.

Le Groupe IMT n'a par ailleurs aucune obligation de résultat quant à la transmission ou non de candidatures.

Vous vous engagez à décharger le Groupe IMT de toute responsabilité ou réclamation ou demande de dommages-intérêts de toute nature, qui pourrait naître ou être liée de quelque manière que ce soit à des différends entre vous et un candidat.

Les utilisateurs reconnaissent accéder à ce service sous leur seule responsabilité et à leurs propres frais de connexion par quelque moyen que ce soit.

Le Groupe IMT ne peut être tenu responsable de quelque dommage que ce soit, causé de façon directe ou indirecte du fait de la non disponibilité ou de la non-utilisation du service ou de ses contenus.

Le Groupe IMT se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales, à sa seule appréciation et à tout moment.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'annonceur dispose d'un droit d'accès, d'interrogation et de rectification des données personnelles le concernant. Ces droits peuvent être exercés par mail : emploi@groupe-imt.com

Les Conditions Générales d'Utilisation sont régies par le droit français. Les tribunaux de Tours auront compétence pour se prononcer sur tous les litiges susceptibles de naître entre l'annonceur et le Groupe IMT.